

du 12 NOVEMBRE 2015

Présents : Mrs Mmes HUGONNET, PENSOTTI, BAILLY T., BAILLY H., GAILLARD M., REVOL, GRILLET, MOREL A, SERRETTE, GIRARDOT, BAUD, LACOMBE J., NEVEUX, CATILAZ, PANSERI, CLOSCAVET, LINK, RENAUX, BARIOD D., VIDEIRA Ch, DAUDEY , DESCOTES, DETHE, MOREL-BAILLY, MAILLARD, COURBET, ROUX, BANDERIER L., RAMBOZ J., MONNIER, PERRON, LENFANT, VALLET, CHAMOUTON, LAGARDE JN, LAGARDE MP, MARESCHAL, HEIMLICH, BERREZ, JOURDAN, REGAZZONI, DEPARIS VINCENT, LACOMBE M., BUISSON, VUITTENEZ, MILLET, SIEWORECK, ETIENNEY, BARIOD M., MILLET J., DUMONT-GIRARD, GUYENET, SASSARD, DUFOUR, GIROD

Absents : Mmes Mrs CHANCENOT, ZEITLER, FELIX, SARRAND, HUMBERT, CABUT, MAGREULT, VERJUS, CHAMOUTON, PRELY, BANDERIER B, BOUILLIER, BELLAT, CERRUTI, CARPENTIER,

Secrétaire de séance : Marie-Claire CLOSCAVET est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Présence de Mr Gérard BAILLY, sénateur

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE de la Communauté de Communes du Pays des Lacs approuve à l'unanimité le compte-rendu du dernier conseil.

ADMINISTRATION GENERALE

Le Président JC MAILLARD souhaite la bienvenue aux 12 nouveaux délégués (7 titulaires et 5 suppléants) suite à la recomposition de l'assemblée et leur demande de choisir les commissions dans lesquelles ils souhaitent travailler. Une rapide présentation des Vice-Présidents est organisée aussi pour eux.

Délibération : Commission d'Appel d'Offres - un vote est organisé pour remplacer un membre sortant et Roger MONNIER est élu avec 21 voix, contre 11 à Mme DUFOUR et 9 à Mr REVOL.

Délibération : Conseil d'Administration du CIAS – un vote est organisé pour remplacer les membres sortants et Mme ROUX Nathalie, Mrs BAUD et MOREL sont élus.

Commission DSP (Délégation de Service Public) : la loi oblige le dépôt de liste en amont du vote. Il est donc demandé à tout élu intéressé de se faire connaître début décembre, pour l'élection des membres de la commission lors du prochain Conseil de Communauté.

AVIS sur le projet de CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale)

Le Président rappelle les exigences de la loi NOTRe et fait part du projet présenté par Mr le Préfet qui oblige 7 communautés de communes à changer de périmètre. La Communauté de Communes du Pays des Lacs n'est pas dans l'obligation de fusionner mais Mr Maillard informe les délégués des différents contacts et rencontres qui se sont tenues avec les communautés voisines : Jura Sud, Orgelet, Petite Montagne et la Grandvallièrre. Il est fait lecture des avis donnés par ces différentes communautés de communes. Un échange a lieu entre les délégués sur l'opportunité d'une fusion et avec qui.

Le Président donne lecture à l'assemblée du courrier envoyé à Mr le Préfet le 6 octobre 2015 notifiant le souhait de la CCPL de continuer à discuter avec ses voisins et d'attendre les résultats de notre projet de territoire en cours.

Délibération : décide de ne pas anticiper la prise de compétences Eau et Assainissement et d'attendre la date butoir de 2018 pour le SIAVD (Assainissement) et 2020 pour le SIE du Petit Lac (Eau).

du 12 NOVEMBRE 2015

PROJET de TERRITOIRE

Le Cabinet d'Etudes URBICAND de Dijon a été recruté pour mener à bien ce dossier. Un comité de pilotage comprenant les membres du bureau + 1 représentant de la DDT + 1 représentant du Pays Lédonien a rencontré URBICAND qui a présenté sa méthode de travail.

2 ateliers thématiques à destination de tous les délégués communautaires sont prévus semaine 47.

Le diagnostic sera rendu au Conseil communautaire le 17 décembre. De janvier à avril 2016, le travail portera sur la définition d'un plan d'actions à établir suite à l'approbation du diagnostic. Dans le même temps, un travail sera réalisé sur le schéma de mutualisation en liaison avec le projet de territoire ainsi qu'une étude des incidences financières des projets (Cabinet ESPELIA associé à URBICAND).

DOSSIERS en COURS

SPANC : une réunion de l'Association des Maires est programmée le 2 décembre concernant la compétence "réhabilitation" et les plans de zonages des communes.

SCoT : en cours de révision, il faut que les représentants de la CCPL se bagarrent pour faire entendre la voix des communes rurales.

Contrat de rivière Ain Amont : le périmètre a été agrandi (de la source à Vouglans) et concerne 2 communes supplémentaires du territoire (Largillay et Pont de Poitte).

Enfance / Petite Enfance : Rappel de l'organisation entre les différents partenaires.

Point sur le projet ALSH Clairvaux : le permis de construire devrait être déposé en novembre.

Les travaux d'extension de la crèche débuteront très prochainement.

Le RAMI fonctionne bien avec un bémol pour Doucier.

Communication : le bulletin intercommunal de Janvier 2016 est sur les rails. Concernant les articles des communes, un courrier a été envoyé aux maires leur demandant d'envoyer leurs textes et photos pour le 6 novembre s'ils souhaitent faire paraître un article sur leur village.

Le site internet est toujours "en construction" mais sa refonte totale est un gros travail qui devrait aboutir en fin d'année 2015.

Bâtiments / Economie :

Ex DDE : vendu à la société AUTHODONIC

En ce qui concerne le centre de vacances d'Uxelles, la DSP arrive à échéance en octobre 2016. Une étude a été demandée au cabinet Hôtel Action ainsi que le concours de Me BELARD, Avocat à Besançon, pour mieux appréhender le mode de gestion futur de ce centre, pour lequel on peut espérer un chiffre d'affaires de 750 000.00 € et un loyer de 10 % maximum du CA.

Délibération : Autorise la réalisation, au titre de l'exercice 2015, d'une provision budgétaire à hauteur de 80 % de la totalité des dettes d'Odésia, diminuée de la compensation.

Tourisme / Cascades : Mr REVOL fait le point sur le dossier OGS "Cascades et plateau des 7 Lacs" : la rédaction de la note d'intention sera finalisé pour décembre 2015.

Délibération : Adhésion à l'Association Grande Site de France à titre de membre associé, pour un coût de 2 500.00 € pour 2015.

Concernant les sites palafitiques de Chalain, il sera procédé à un nettoyage de la végétation qui cache la vue sur le lacs.

La saison d'été aux Cascades du Hérisson a été bonne et le nouveau matériel pour le parking a donné satisfaction.

Délibération : Autorisation signature convention avec l'Association Grand 8 pour l'installation de barrières.

Délibération : PDIPR – Réactualisation du plan de financement.

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 12 NOVEMBRE 2015

Services techniques / Ordures ménagères : une réunion de la commission se tiendra le 24 novembre.

Une visite du SYDOM est programmée pour le 14 novembre.

Pour le regroupement des bacs, des rencontres ont lieu dans les communes mais plusieurs problèmes ont été recensés. Cette mise en place a donc été repoussée au printemps 2016 et Mr BERREZ rappelle que c'est dans l'optique de maîtriser mieux les coûts de collecte que ce regroupement est demandé. Il est nécessaire aussi de reprendre la prévention auprès de la population, car le mauvais tri des bacs bleus a entraîné un surcoût de 14 000.00 €, lié au passage au tarif supérieur.

Concernant les services techniques, la mise en place d'une protection vidéo sur plusieurs sites est toujours à l'étude.

La séance est levée à 23 h 15.